

Pour le journal : le 9 MARS 2015

Réunion du Conseil Municipal du 6 mars 2015 :

– Vote des Comptes Administratifs 2014 :

Il est présenté au conseil municipal les comptes administratifs des différents budgets de l'année 2014. Ces comptes sont le résultat de l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année écoulée. L'ensemble des comptes administratifs a été voté à l'unanimité. En raison d'un ordre du jour très chargé, celui de la commune sera examiné lors d'une prochaine réunion.

– Le budget du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) prévoit principalement le repas et le colis de nos aînés de 70 ans et plus. De même, des actions et animations sont prévues tout au long de l'année par l'équipe des bénévoles du C.C.A.S. (soirées, sortie à La Louvesc, ...). Cette année 2014, le résultat du compte administratif dégage un excédent de 2 345,33 euros en raison de recettes plus importantes que prévues (ventes de concessions, dons, ...).

– Le budget de l'EAU, sur 2014, a connu comme dépenses principales les travaux d'extension du réseau d'eau jusqu'à Chamboiche. Ces dépenses ont bénéficié de subvention du Conseil Général ainsi que d'une participation de Monsieur Bogenmann. Même sans augmentation des tarifs de l'eau de la commune, ce budget dégage un excédent en fonctionnement de 8 108,92 € et en investissement de 41 773,13 €. L'important excédent d'investissement est dû aux travaux de pose de compteurs généraux prévus en 2014 mais qui n'ont pu se faire qu'en 2015

– Le Budget de l'ASSAINISSEMENT n'a pas connu de dépenses particulières. Tout comme celui de l'EAU, ce budget dégage un excédent en fonctionnement de 6 775,59 € et en investissement de 46 724,43 €. Là aussi cet excédent s'explique par les travaux de création d'un poste de relevage au lotissement des Lardons prévus pour le deuxième semestre 2014 qui viennent juste de commencer cette année

– Lotissement de Peyre Grosse :

Un appel d'offres aux entreprises a été lancé courant janvier 2015 et l'ouverture des plis a eu lieu en mairie le lundi 9 février. Les offres ont été examinées et vérifiées par le bureau d'études GEOLIS, Maître d'œuvre dans ce dossier. Sept entreprises ont déposé une offre pour le lot n°1 : Terrassements, Assainissement, Eau Potable et Télécom. Quatre entreprises ont déposé une offre pour le lot n°2 : Voirie et Espaces Verts.

Pour le lot n°1, c'est l'entreprise S.L.T.P. qui est retenue avec un montant de 61 978,36 € H.T. et, pour le lot n°2, c'est l'entreprise PAULET T.P. (COLAS) avec un montant de 44 648,48 € H.T.. Les travaux devraient être terminés pour le mois de juin.

– **Bail du salon de coiffure :**

Le bail du salon de coiffure arrivant à échéance au 30 avril prochain, le conseil municipal donne son accord pour le renouvellement du bail, pour une nouvelle durée de 3 ans à compter du 1^{er} mai 2015. Le bail est réévalué en fonction de l'Indice des Locaux Commerciaux.

– **Maisons de l'O.P.A.C. :**

Le conseil municipal donne son accord pour participer au groupement de commande avec l'O.P.A.C. de la Haute-Loire, dans le cadre de la construction de 2 bâtiments près de la mairie.

– **Chauffage de la salle polyvalente :**

Depuis le 18 février dernier, un nouveau système de gestion du chauffage de la salle polyvalente est en place. Ainsi, le chauffage de la salle est géré directement depuis l'ordinateur de la mairie. Ce système permet une meilleure régulation de la température, en fonction de l'occupation de la salle et, par conséquent, des économies d'énergies.

– **Matériel informatique :**

Compte-tenu de ce qu'il se fait dans de plus en plus de communes, il a été décidé d'acquérir un ordinateur portable à la mairie qui sera en réseau avec l'ordinateur principal. Cela permettrait une utilisation beaucoup plus simple des logiciels et serait beaucoup plus pratique lors des réunions du conseil ou autres....

– **questions diverses :**

– Une demande pour l'achat de terrain constructible sur la commune se fait ressentir depuis quelques semaines. Raucoules, depuis la révision de la carte communale peut proposer une trentaine de lots à vendre (propriété de la commune ou de particuliers). Les personnes qui souhaitent les visiter peuvent s'adresser à la mairie. Une campagne de communication devra être faite (panneaux, internet, affiches) pour informer les éventuelles personnes intéressées. Si des propriétaires de terrains constructibles sont intéressés pour les mettre à la vente, ils peuvent nous en informer. Un listing existe déjà en mairie.

– La société BODET, qui s'occupe de l'entretien des cloches de l'église, signale qu'il faut changer un battant à une cloche, en raison de l'usure de ce battant qui s'élève à la somme de 1550 € H.T. d'après le devis.

– Monsieur Lionel CHARRAS, conseiller, est désigné comme référent de la commune dans la lutte contre l'ambrosie.

- Il a été demandé une renégociation des emprunts auprès de la caisse du crédit agricole. Des propositions de passage à taux fixe pour deux emprunts, qui sont actuellement en taux variable sont intéressantes. Les nouvelles conditions sont à étudier.
- En fin de réunion il est examiné des propositions d'aménagements au niveau de la mairie par rapport à l'accessibilité handicapé, et aussi l'agrandissement du garage communal